

## Conseil d'administration de la Société nationale du logement social

# Pour une gestion saine et rigoureuse de la structure

W.N

Libreville/Gabon

**LE** conseil d'administration de la Société nationale du logement social (SNLS), sous la conduite de son nouveau président, Ambroise-Germain Banas, s'est réuni le 28 novembre dernier au siège de l'entreprise, sis à Nombakélé, aux fins d'examiner la situation de cette société qui croule depuis quelques années sous le poids d'une dette abyssale, estimée à près de

25 milliards de francs. C'est donc dans un contexte difficile que le nouveau PCA, par ailleurs installé le même jour dans ses fonctions, a mesuré l'ampleur de la tâche : « Cette société dont j'hérite la présidence du Conseil d'administration est réputée être en difficulté car le Gabon, comme nous le savons tous, est une maison de verre. »

Ainsi, pour remettre l'entreprise sur les rails, M. Banas a rassuré les uns et les autres de sa ferme volonté « de voir éclore et s'installer, de manière réelle



Photo : AEE

Le nouveau PCA, Ambroise-Germain Banas (g), entend apporter son expérience au sein de la SNLS.

et durable, une gestion saine et rigoureuse, conformément à l'engagement pris par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, dans la construction urgente d'un habitat social pour ses compatriotes. Voici ma mission au sein de la Société nationale du logement social'. Mieux, je veux une gestion financière et patrimoniale saine et rigoureuse, loin de toute gabegie et de toute forfaiture. Je veux un climat socioprofessionnel harmonieux et apaisé, tant souhaité par les plus hautes autorités du pays», a-t-il conclu.

### Petit angle

## Les actes manqués de la SNLS

W.N.

Libreville/Gabon

**CRÉÉE** en avril 2013 pour favoriser progressivement l'accès à la propriété aux Gabonais et contribuer, par conséquent, à l'amélioration du cadre de vie des populations ayant des revenus modestes, la Société nationale du logement social (SNLS), quatre

ans plus tard, n'a pas réussi à offrir à nos compatriotes un logement décent à moindre coût. Bien au contraire, aujourd'hui, plus que jamais, la SNLS est l'une des entreprises publiques les plus décriées du pays.

« Personnellement, je suis déçue de la SNLS. En effet, lors du tirage au sort pour l'attribution des logements sociaux d'Angondjé, en janvier 2016, mon nom avait été tiré pour l'acquisition

d'un logement. Un mois plus tard, au moment de prendre possession de mon logement, je trouve une dame déjà installée dans ma maison, qui me présente des documents provenant du ministère de l'Habitat l'autorisant à occuper ledit logement. Je me rends donc à la SNLS pour expliquer la situation. Une fois sur place, les responsables me disent d'attendre, le temps de régler le différend. Aujourd'hui, j'attends toujours

mon logement dans le lotissement dit "Alhambra", ainsi parle, indignée, une compatriote, Joséphine Makita. Qu'est devenu le partenariat signé le 29 janvier 2014, à Libreville, entre la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) et la SNLS devant permettre l'accompagnement de l'entreprise minière dans la mise à disposition de ses employés des logements de Bikélé ? Qui rembour-

sera les sommes versées par nos compatriotes - nombre d'entre eux se sont endettés auprès des banques - pour devenir propriétaires des logements de Bikélé "Clos des Coquillages" ? Autant d'actes manqués de la part de cette entreprise qui, en réalité, n'a pas fait grand chose pour permettre aux Gabonais d'accéder facilement à la propriété, si ce n'est pour les anciens dirigeants de tremper dans

des combines et magouilles en tous genres, tout en laissant la SNLS quasiment à "l'agonie". Incontestablement, le nouveau directeur général de cette société, Joël Mbiamanya Nthoréré, et le PCA Ambroise-Germain Banas ont du pain sur la planche, tant les défis sont immenses. Un audit s'impose donc comme première action de la nouvelle équipe.

Jusqu' au 12 janvier 2018

Les fêtes sont plus  
**Réussies!**  
avec Ecobank !

Avec deux réveillons à préparer et les cadeaux à acheter, la fin d'année est une période critique pour le budget. C'est pourquoi ECOBANK se propose de vous aider grâce à un crédit pouvant atteindre **5 000 000 FCFA** remboursable sur 10 mois, au taux d'intérêt de 14% HT ! Rendez-vous en agence pour souscrire et ne plus penser qu'au plaisir d'offrir !



\*Offre soumise à conditions. Le crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.